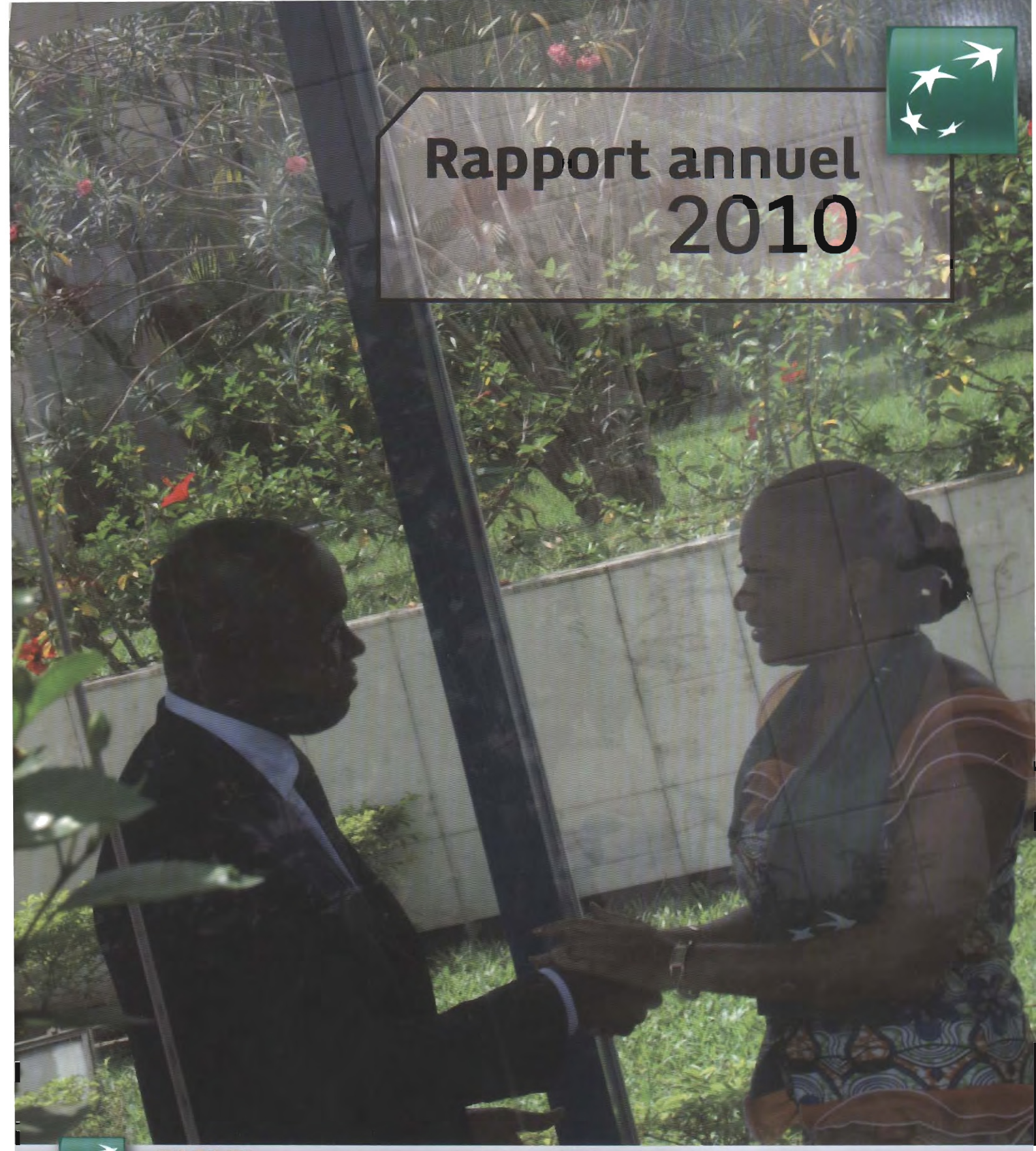


Rapport annuel 2010

BICICI
GROUPE BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

rapport annuel 2010

Sommaire

2 Le Conseil d'administration

3 Le Comité exécutif

4 Les chiffres clés

6 Rapport du Conseil d'administration à l'Assemblée générale ordinaire

16 Rapports des Commissaires aux comptes

22 Résolutions

23 Données financières

28 Informations diverses

33 Les responsables métiers

BICICI
GROUPE BNP PARIBAS

Le Conseil d'administration

Seydou Elimane DIARRA
Président du Conseil d'Administration

Jacques-Henri WAHL
Conseiller du Président du Groupe BNP Paribas
Administrateur

Jean-François FICHAUX
Responsable Afrique Océan Indien BNP Paribas
Administrateur

Amadou KANE
Président-Directeur Général de la BICIS
Administrateur

Fabien RIGUET
Administrateur-Directeur Général

Pathé DIONE
Administrateur

Gérard MANGOUA
Administrateur

Philippe SECHAUD
Administrateur

BNP PARIBAS/BDDI Participations
Représentée par Jean-Paul PICOT
Adjoint au Responsable Afrique Océan Indien de BNP Paribas
Administrateur

PROPARCO
Représentée par Julien LEFILLEUR
Représentant Régional Afrique de l'Ouest
Administrateur

Le Comité exécutif



Jean-Paul GONÇON
Secrétaire Général

Kadiatou SISSOKO
Directeur des Ressources Humaines

Fabien RIGUET
Administrateur Directeur Général

Nina Fatim FADIGA
Directeur de la Conformité

Yao KOUASSI
Directeur Général Adjoint

Jean-Michel PAPIN
Directeur de la Clientèle Entreprises et Institutionnels

Siguetcho KIGNAMAN-SORO
Directeur de l'Audit

Abou FADIGA
Directeur Juridique et Fiscal

Eric N'KOUMO-MOBIO
Directeur Clientèle des Particuliers et Professionnels

Les chiffres clés

Moyens

(en millions de FCFA)	31/12/07	31/12/08	31/12/09	31/12/10
Fonds propres bruts	**30 108**	**30 810**	**32 190**	**38 705**
Effectifs	531	525	515	515
Nombre de sièges	29	29	31	31
Dont fermées	6	4	4	4

Activité

(en millions de FCFA)	31/12/07	31/12/08	31/12/09	31/12/10
Total du bilan	**307 224**	**324 912**	**322 767**	**362 673**
Ressources totales	**245 307**	**263 549**	**256 621**	**293 572**
- dont dépôts de la clientèle	243 720	262 004	254 849	292 018
Remplois totaux	**233 477**	**257 826**	**265 925**	**295 349**
- dont crédits à la clientèle	186 999	214 221	200 318	220 976
Créances sur l'État (obligations-crédits CMT)	30 999	19 971	18 788	23 264

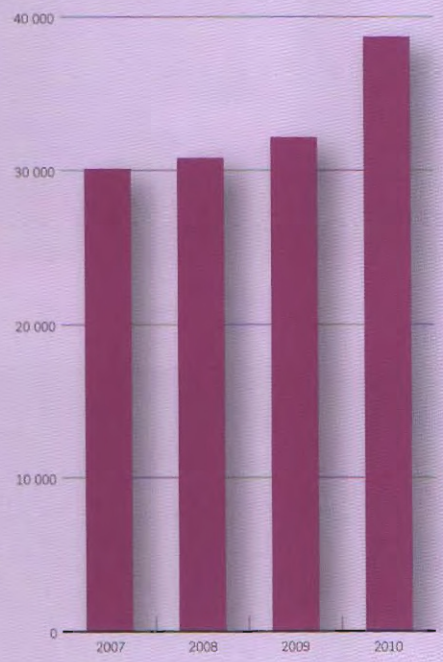
Résultats

(en millions de FCFA)	31/12/07	31/12/08	31/12/09	31/12/10
Produit net bancaire	**23 844**	**27 623**	**28 203**	**28 438**
- Marge nette d'intérêts (VAC)	13 429	15 977	16 510	16 757
- Commissions nettes et divers	10 415	11 646	11 693	11 680
Frais de gestion totaux	**17 992**	**18 454**	**19 569**	**19 452**
- Frais généraux d'exploitation	15 462	16 184	17 693	17 466
- Amortissements	2 530	2 270	1 876	1 986
Résultat brut d'exploitation	**5 852**	**9 169**	**8 634**	**8 986**
Résultat net	4 727	8 137	9 596	800

Ratios

(en %)	31/12/07	31/12/08	31/12/09	31/12/10
Ratio de solvabilité (Fonds propres/Risques)	13,0	11,6	12,4	13,5
- Fonds propres effectifs	28 960	30 472	31 659	36 267
- Total risques pondérés	222 197	262 600	255 230	269 571
Coefficient de liquidité	**78,0**	**77,0**	**89,0**	**94,0**
Structure du produit net bancaire	100,0	100,0	100,0	100,0
- Marge nette d'intérêts	**57,2**	**57,8**	**58,5**	**58,9**
-Commissions nettes et divers	**42,8**	**42,2**	**41,5**	**41,1**
Rentabilité				
- Coefficient d'exploitation	75,5	66,8	69,4	68,4
- Rentabilité des capitaux propres	15,7	26,4	29,8	2,1
- Résultat net par action	2 836	4 882	5 757	480

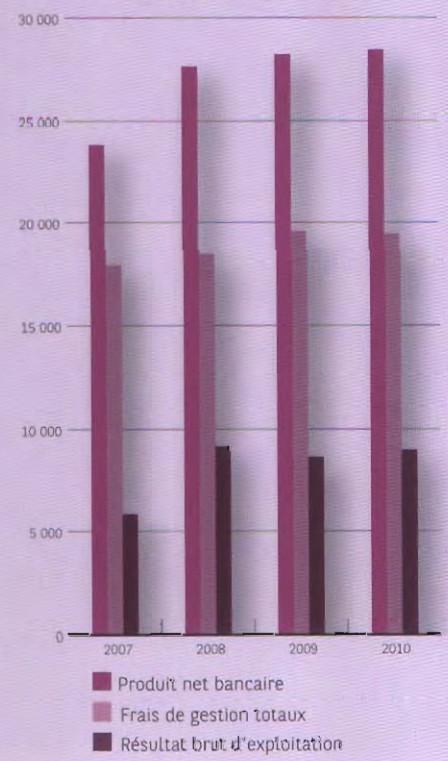
Fonds propres bruts



Activité



PNB - Frais de gestion - RBE



Structure du produit net bancaire





RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

6

La croissance mondiale est redevenue positive en 2010, favorisée par les politiques budgétaires volontaristes des pays occidentaux et par un dynamisme soutenu des pays émergents.
Cependant, l'économie ivoirienne n'a pas pleinement profité de cet environnement favorable, pénalisée par l'instabilité politique du pays en fin d'année 2010.

Perspectives économiques

L'ÉCONOMIE MONDIALE

L'économie mondiale a renoué avec la croissance en 2010 affichant une progression de 5 % contre -0,8 % en 2009. Cependant, cette dynamique a été disparate d'une région à une autre. Les déséquilibres financiers persistant dans les pays occidentaux et le spectre d'une hausse des prix des matières premières devraient peser sur la croissance 2011.

Aux États-Unis, le PIB a cru de 2,8 % contre une baisse de 2,5 % en 2009 porté par l'accélération de l'investissement des entreprises, la reconstitution des stocks et l'augmentation des dépenses publiques. Toutefois, la baisse des dépenses de consommation des ménages, le solde négatif des échanges commerciaux, les déficits budgétaires et le taux de chômage inhabituellement élevé dans ce pays restent des freins à une croissance plus soutenue à court terme.



Dans la zone euro, le PIB s'est amélioré de 1,8 % après un effritement de 3,9 % en 2009 porté principalement par le dynamisme de l'économie allemande. Le rythme de croissance au sein du vieux continent a cependant été inégal selon la capacité budgétaire des pays membres à mettre en place des politiques de relance. Aussi, les perspectives pour l'Europe restent toujours incertaines. En effet, les importants programmes d'économies budgétaires engagés pour réduire la dette publique dans des pays comme la Grèce, le Portugal, l'Espagne ou l'Italie et les niveaux de chômage constatés devraient continuer à peser sur la croissance future.

La Chine demeure un important contributeur de la croissance mondiale avec un PIB en hausse de 10,3 % en 2010 contre 8,7 % en 2009. L'excédent commercial, principal moteur de la croissance, reste important. Le risque de surchauffe, longtemps craint par les experts internationaux, a, semble-t-il, été maîtrisé par les autorités chinoises par un encadrement plus sévère de la distribution du crédit.

Au sein des pays émergents, l'activité économique est restée soutenue. Les exportations ont continué à progresser trouvant de nouveaux débouchés et la demande intérieure n'a pas faibli malgré des pressions inflationnistes fortes. Dans ces conditions, la croissance s'est établie à 7,1 % en 2010 contre 2,1 % en 2009.

Perspectives économiques

Dans un environnement instable marqué par les récents conflits socio-politiques et la crise de la dette publique des pays développés, le FMI table sur une croissance mondiale 2011 en ralentissement de l'ordre de 4,4 %, les pays émergents restant le principal relais de croissance.

Croissance et perspectives de l'économie mondiale

	2008	2009	2010	2011(p)
Production mondiale	3,4	- 0,8	5,0	4,4
Économies avancées	0,5	- 3,2	3,0	2,5
États unis	0,4	- 2,5	2,8	3,0
Zone Euro	0,6	- 3,9	1,8	1,5
Japon	- 1,2	- 5,3	4,3	1,6
Royaume-Uni	0,5	- 4,8	1,7	2,0
Canada	0,4	- 2,6	2,9	2,3
Autres pays advances	1,7	- 1,3	5,6	3,8
Pays émergents et en développement	6,1	2,1	7,1	6,5
Russie	5,6	- 9,0	3,7	4,5
Chine	9,6	8,7	10,3	9,6
Inde	4,3	5,7	9,7	8,4
Brésil	5,1	- 0,4	7,5	4,5
Afrique	5,2	1,9	5,3	4,5
Afrique Subsaharienne	5,6	1,6	5,0	5,5

Source : FMI



LA ZONE UEMOA

Après un accroissement de la production dans la sous-région en 2010, l'activité 2011 sera certainement impactée par l'instabilité socio-politique des pays majeurs comme la Côte d'Ivoire.

Profitant de la reprise mondiale en 2010, la production au sein de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) a progressé de 4 % [1] contre 2,8 % en 2009 tirée par les investissements étrangers et la hausse des cours des matières agricoles.

Dans ce contexte de hausse des prix généralisée à l'échelle mondiale et de crise post-électorale en Côte d'Ivoire, le taux d'inflation annuel moyen est cependant resté maitrisé à 1,4 % contre 1,1 % en 2009.

La croissance attendue pour l'exercice 2011 devrait se contracter légèrement à 3,4 % impactée par les derniers troubles ivoiriens.

1 - Source BCEAO

LA CÔTE D'IVOIRE

La croissance 2010 a ralenti subissant les conséquences des tensions liées aux élections présidentielles sur le climat des affaires.





L'économie ivoirienne a ainsi enregistré une croissance de 2,4 % en 2010 contre 3,8 % en 2009 pâtissant des effets, entre autres, des inquiétudes liées au climat pré-électoral, d'importantes coupures d'électricité et de la baisse de la production de pétrole.

Dans ce contexte, **le secteur primaire** n'a progressé que de 0,5 % contre 6,4 % en 2010 en raison principalement de moins bonnes performances de l'agriculture d'exportation.

À l'inverse, **le secteur secondaire,** tiré par les activités agro-industrielles bénéficiant des cours mondiaux de produits agricoles toujours élevés, a connu une forte croissance de 4,7 % contre une baisse de 1,5 % l'année précédente.

Les activités du **secteur tertiaire** ont quant à elles enregistré une progression de 2,7 % contre 5 % en 2009. Ce ralentissement est expliqué par les perturbations socio-politiques et les coupures d'énergie qu'a subies le pays.

Contribution sectorielle à la croissance du PIB de 2007 à 2010

Taux de croissance %	2007	2008	2009	2010
PIB total	1,5	2,3	3,8	2,4
Secteur primaire	-1,0	-1,1	6,4	0,5
Secteur secondaire	1,5	3,7	1,5	4,7
Secteur tertiaire	2,3	3,2	5,0	2,7

Source : Ministère de l'Économie et des Finances

Évolution des produits du secteur primaire de 2007 à 2010 (source BCEAO)

(en milliers de tonnes)	2007	2008	2009	2010
Café	170,8	68,0	144,7	93,8
Cacao	1 300,7	1 137,5	1 304,5	1 225
Banane	323,1	293,7	289,6	-
Coton	185,2	125,2	140,6	185,3
Huile de palme	298,6	324,0	340,7	-
Caoutchouc	188,5	202,7	226,0	211,5
Pétrole (milliers de barils)	17 503,3	16 519,5	18 742	-
Gaz (millions de m³)	1 479,6	1 547,1	1 450,6	-

Source : Ministère de l'Économie et des Finances

Perspectives économiques

En dépit des difficultés précédemment évoquées, le taux d'inflation moyen s'est maintenu en dessous de 2 % et le déficit budgétaire est resté contenu aux environs de 2 % du PIB.

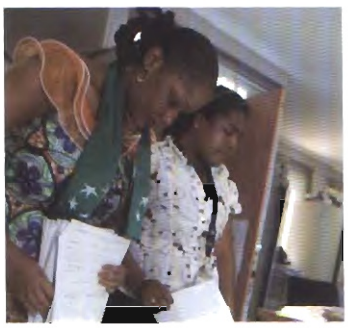
Les recettes de l'État en 2010 ont connu une importante hausse de 42 % tirées par les revenus extérieurs en augmentation de 134 %. La charge de la dette totale dans les dépenses représente près des 2/3 contre 30 % en 2009, conséquence des efforts réalisés pour le remboursement de la dette extérieure.

Recettes de l'état

(en milliards FCFA)	2007	2008	2009	2010
Recettes totales	**1 900,4**	**2 170,1**	**2 161,8**	**3 074,6**
Recettes intérieures	1 731,5	1 994,4	1 958,7	2 598,2
Recettes extérieures	105,8	175,7	203,1	476,4
Dépenses ordinaires	**1 244,6**	**1 326,9**	**1 365,6**	**1 523,3**
Dépenses d'investissement	**256,3**	**317,9**	**329,3**	**428,1**
Service de la dette	**323,1**	**534,5**	**413,1**	**981,9**
Dette intérieure	204,4	157,9	368,4	490,2
Dette extérieure	118,7	376,6	44,7	491,7

Sources : Ministère de l'Économie et des Finances

La croissance 2011, marquée par la longueur de la crise politique et un conflit armé, devrait être de l'ordre de - 5,8 % selon les projections du FMI en raison des dégâts causés et du temps nécessaire à la remise en état de l'économie. Mais, l'outil de production ayant généralement été sauvegardé, le potentiel de rebond est intact à condition d'un retour rapide à un climat propice aux affaires.





Activité et résultats de la BICICI en 2010

Dans un marché toujours plus concurrentiel, les actions commerciales 2010 ont consisté à la consolidation des positions sur les grands comptes, au développement des synergies à travers des démarches collectives auprès des clients entreprises et au développement des services bancaires générateurs de commissions (monétique, télématique, etc.).



Cette approche a ainsi permis de conserver des parts de marché en remplois et en ressources de respectivement 10,6 % et 10,5 % positionnant la BICICI comme un leader du marché ivoirien.

Position de place

(en %)	Déc-08	Déc-09	Déc-10
Part de marché dépôt clientèle	12,8	10,9	10,5
Part de marché emplois clientèle	12,4	10,6	10,6

Source APBEF-CI

ÉVOLUTION DES CAPITAUX

Les remplois

En raison de la crise post-électorale et de l'embargo décidé en fin d'année 2010 sur les ventes des produits agricoles en particulier le cacao, les encours de remplois en point de passage sur la clientèle des entreprises sont restés exceptionnellement élevés, + 8,14 % par rapport aux chiffres de l'année précédente. À l'inverse, la campagne cacaoyère 2009 ayant été précoce, les encours de remplois du début d'année sont restés à des niveaux contenus expliquant des volumes moyens 2010 en baisse de 10,31 %.

Volumes des emplois clientèle en point de passage au 31/12/2010

(en millions de FCFA)	2009	2010	Variation	%
Clientèle « Entreprises & Institutionnels »	176 400	190 765	14 365	8,14
Clientèle « Particuliers & Professionnels »	23 918	30 211	6 293	26,31
Total emplois	200 318	220 976	20 658	10,31

Volumes moyens des emplois clientèle

(en millions de FCA)	2009	2010	Variations	%
Clientèle « Entreprises & Institutionnels »	177 119	158 852	- 18 267	- 10,31
Clientèle « Particuliers & Professionnels »	20 984	25 841	4 857	23,15
Total emplois clientèle	198 103	184 693	- 13 410	- 6,77

Activité et résultats de la BICICI en 2010





Sur la clientèle des Particuliers et des Professionnels, les encours moyens croissent de 23 % tirant profit de la dynamique commerciale axée sur des actions de conquête ciblées.

Au final, les emplois moyens globaux hors engagements sur l'État s'effritent de 6,77 %.

Les activités de financements au profit de l'État ont par contre été soutenues à travers de nouvelles opérations structurées totalisant FCFA 22 Mds. Ainsi, les engagements moyens ont progressé de 24 % par rapport à 2009

(en millions de FCA – données moyennes)	2009	2010	Variations	%
État de Côte d'Ivoire	18 905	23 460	4 555	24,09

Parallèlement, les efforts de recouvrement des créances non performantes se sont poursuivis avec efficacité. Au 31/12/2010, l'encours s'est ainsi établi à FCFA 30,4 Mds contre FCFA 33,1 Mds au 31/12/2009, soit 8,4 % du total bilan 2010. Le taux de couverture par des provisions reste élevé et sécurisant à 94,7 %.

Les ressources

À l'instar du précédent exercice, les ressources moyennes ont continué de croître de 4,37 % tirées par la filière des particuliers et des professionnels. Cette croissance a été essentiellement alimentée par la hausse des encours sur comptes épargnes qui ont progressé de 8,8 Mds (+ 9,84 %). Dans un contexte sécuritaire de plus en plus précaire à la suite des élections, l'afflux de nouveaux capitaux s'est fortement concentré sur la fin d'année, les acteurs économiques voulant sécuriser leurs liquidités. Ainsi, les ressources en point de passage ont cru de 14,58 % pour un gain de FCFA 37,17 Mds.

Volumes des ressources clientèle en point de passage au 31/12/2010

(en millions de FCFA)	2009	2010	Variations	%
Clientèle « Entreprises & Institutionnels »	79 278	94 024	14 746	18,60
Clientèle « Particuliers & Professionnels »	164 096	186 616	22 520	13,72
Autres ressources non rémunérées	11 475	11 378	- 97	- 0,85
Total ressources	**254 849**	**292 018**	**37 169**	**14,58**

Volumes moyens des ressources clientèle

(en millions de FCA)	2009	2010	Variations	%
Clientèle « Entreprises & Institutionnels »	94 437	91 336	- 3 101	- 3,28
Clientèle « Particuliers & Professionnels »	160 260	174 503	14 243	8,89
Total ressources	**254 697**	**265 839**	**11 142**	**4,37**

ÉVOLUTION DU RÉSULTAT À FIN DÉCEMBRE 2010

La valeur ajoutée sur capitaux

L'activité interbancaire, pâtissant d'un environnement réglementaire contraignant et de conditions de marché peu favorables, a enregistré une baisse de revenu de 27,71 %.

Ainsi, **la marge sur capitaux** ressort au final en légère diminution de 2,65 % impactée par la baisse des encours moyens des remplois même si le taux d'intermédiation s'est amélioré de 34 bp grâce à l'attention sans relâche des équipes commerciales aux prix pratiqués.

Les revenus du portefeuille titre, composé essentiellement d'engagements sur l'état, sont en forte hausse de 32,84 % bénéficiant d'une importante plus-value de cession.

La Valeur ajoutée sur capitaux (VAC) s'améliore en conséquence de FCFA 247 millions, soit une augmentation de 1,49 %.

Les commissions nettes

Les commissions sont restées quasiment stables en 2010 à FCFA 11,68 milliards (- 0,11 %) malgré une baisse de 4 % des commissions liées aux engagements par signature. Ces dernières ont été pénalisées par la forte baisse des activités internationales sur les deux derniers mois de l'année.



Le Produit net bancaire (PNB)

Au final, **le Produit net bancaire (PNB)** de l'exercice ressort en légère augmentation de 0,83 % à FCFA 28,4 Mds.

Évolution du PNB

(en millions de FCFA)	2009	2010	Variation	%
PNB global	**28 203**	**28 437**	**234**	**0,83**
Dont opération de trésorerie et interbancaire	464	307	- 157	- 33,84
Dont revenu du portefeuille titres	1 967	2 613*	646	32,84
Dont VAC	16 510	16 757	247	1,49
Dont commissions nettes	11 693	11 680	- 13	- 0,11

** Dont une plus-value de cession de titres de 792 millions*

Activité et résultats de la BICICI en 2010



Évolution des frais de gestion

(en millions de FCFA)	2009	2010	Variation	%
Frais de gestion totaux	**19 569**	**19 452**	**- 117**	**- 0,60**
Dont frais de personnel	7 832	7 881	49	0,63
Dont autres frais généraux	9 861	9 585	- 276	- 2,80
Dont dotation aux amortissements	1 876	1 986	110	5,86

Les frais de personnel sont restés maîtrisés à FCFA 7,8 milliards soit une légère hausse de 0,63 %.

Les autres frais généraux ressortent en baisse de 2,80 % (FCFA 9,58 milliards) soit une économie générée de FCFA 276 millions.

À l'inverse, **les dotations aux amortissements** sont en hausse de 5,86 % (FCFA + 110 millions) en raison des investissements réalisés pour la modernisation du système d'information (nouvelle version ATLAS V400) et la mise en œuvre du projet IMAGE visant à revoir l'ergonomie des postes de travail informatique. Ce dernier chantier a nécessité le renouvellement complet du parc d'ordinateurs de la banque.

Au final, **les frais de gestion** sont en recul net de FCFA 117 millions (- 0,60 %) par rapport à 2009.

Évolution du résultat brut d'exploitation (RBE)

(en millions de FCFA)	2009	2010	variation	%
RBE	8 634	8 985	351	4,06 %

Conjugué à une hausse du PNB et à une maîtrise des frais de gestion, le résultat brut d'exploitation affiche une croissance de 4,06 % (FCFA 351 millions).

Évolution du coût du risque

Contrairement à 2009 où des reprises nettes de provisions ont été opérées pour FCFA 2,129 Mds, l'exercice 2010 s'est soldé par un coût d'un risque de FCFA 622 millions en raison de la détérioration de la situation de certains clients subissant la dégradation de l'environnement économique national et d'un niveau de reprise moins important que les années précédentes. Ainsi, les composantes du coût du risque se déclinent comme ci-dessous :

- Dotations aux provisions pour risques spécifiques : FCFA 1 495 millions (+ 322,3 %).
- Abandons de créances irrécupérables : FCFA 108 millions (- 31,2 %).
- Reprises de provisions et autres récupérations : FCFA 981 millions (- 62,8 %).

Activité et résultats de la BICICI en 2010

Évolution du résultat courant, du résultat net avant impôts (RNAI) et du résultat net

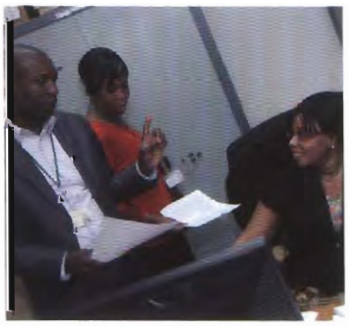
Le résultat courant est en recul de 28,49 %, pénalisé par le coût du risque et un effet base défavorable en raison d'une plus-value de cession d'immobilisations exceptionnelle pour FCFA 974 millions ayant impacté le résultat courant 2009.

Dans un souci de prudence nécessitant de consolider les capitaux propres et devant les risques opératoires pouvant résulter des tensions post-électorales, la Direction générale a décidé de constituer une provision pour **risques bancaires généraux (FRBG)** comme l'autorise le Plan comptable bancaire de l'UEMOA. Le FRBG, venant renforcer les capitaux permanents, s'est élevé à FCFA 6,237 Mds pour l'exercice 2010 portant ainsi le flux net des **autres produits et charges exceptionnels** à FCFA - 6,284 Mds contre FCFA + 0,522 Md en 2009. Dans ces conditions, le résultat net avant impôts (RNAI) ressort à FCFA 2,110 Mds, en recul de 82,79 % par rapport à l'exercice précédent.

Au final, **le résultat net** de la BICICI s'établit à FCFA 800 millions soit une baisse de 91,7 %.

(en millions de FCFA)	2009	2010	variation	%
Résultat courant	11 737	8 394	- 3 343	- 28,49
R.N.A.I	12 259	2 110	- 10 149	- 82,79
Résultat net	9 596	800	- 8 796	- 91,66



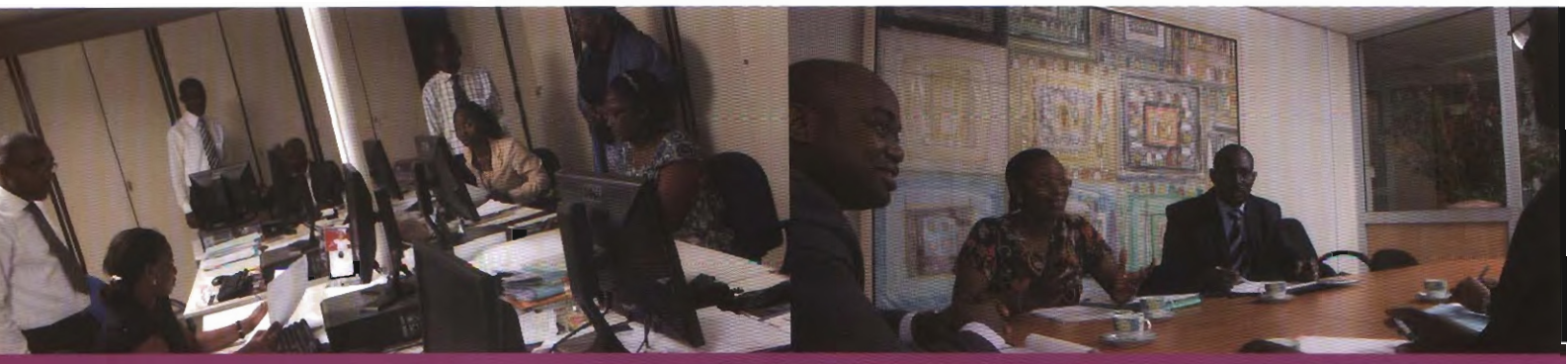


Répartition du résultat 2010

Le résultat net comptable de l'exercice s'élève à FCFA 800 090 267 ce qui augmenté du report à nouveau de l'exercice précédent de FCFA 156 706 011, se traduit par un bénéfice disponible de FCFA 956 796 278.

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale l'affectation de ce bénéfice comme suit :

- Dotation de 15 % à la réserve spéciale (article 27 de la Loi bancaire), soit FCFA 120 013 540.
- Distribution définitive de FCFA 800 000 160, soit un dividende brut de FCFA 480 par action (représentant 4,8 % du nominal de l'action).
- Mise en report à nouveau de FCFA 36 782 578.



RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET RÉSOLUTIONS

16

Rapport général

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale et en application de l'article 45 de l'ordonnance nº 2009-385 portant réglementation bancaire du 1er décembre 2009, nous vous présentons notre rapport sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie de la Côte d'Ivoire (BICICI) tels que joints au présent rapport ;
- les vérifications relatives au fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne ;
- le respect de la réglementation bancaire ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi ;

relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration de votre Banque. Notre responsabilité est, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels.

Opinion sur les comptes annuels

À l'exception de la situation décrite dans le paragraphe ci-dessous, nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Côte d'Ivoire. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondage, les éléments probants justifiant les données contenues dans les comptes. Il consiste également à évaluer les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes annuels et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Confirmations bancaires

À la date de ce rapport, nous n'avons pas reçu les réponses aux demandes d'informations ou de confirmations de soldes adressées à sept (7) établissements bancaires avec lesquels la banque est en relation d'affaires.

Sous cette réserve, nous certifions que les comptes annuels ci-joints sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2010 ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la BICICI à la fin de cet exercice, conformément aux principes comptables édictés par le Plan comptable bancaire de l'Union monétaire ouest-africaine (UMOA) et aux prescriptions de la Banque centrale des états de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) en matière de présentation de comptes annuels.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants :

- Au 31 décembre 2010, la BICICI a constitué, pour la première fois, un Fonds pour risques bancaires généraux (FRBG) d'un montant total de FCFA 6 237 millions, en vue de faire face aux risques généraux induits par la crise post-électorale qu'a traversé la Côte d'Ivoire. Cette première dotation constitue un changement de méthode comptable au regard du Plan comptable bancaire et spécifiquement, de sa lettre d'information nº 95-02 du 27 octobre 1995, dans la mesure où elle n'intervient pas au moment de l'entrée en application du Plan comptable bancaire.
- La provision pour indemnités de fin carrière dont le solde s'élève à FCFA 2 494 millions au 31 décembre 2010, n'a pas été déterminée par une méthode actuarielle, contrairement aux recommandations du droit comptable applicable aux pays membres de l'OHADA.

Fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne

Nous avons procédé, en application de la réglementation bancaire et conformément aux normes de la profession applicables en Côte d'Ivoire, aux vérifications relatives au fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne.

Les principaux axes d'améliorations identifiés sont relatifs aux points suivants :

Points relevés au cours de l'exercice

- Le paramétrage du logiciel de gestion des immobilisations devrait être amélioré de sorte à permettre une édition du fichier des immobilisations ne reprenant pas les actifs cédés et mis au rebut sur des périodes antérieures.
- Les procédures de déblocage des crédits devraient être scrupuleusement respectées, en tenant compte notamment de la levée effective des conditions suspensives définies dans les autorisations de financements accordés par la Banque.

Points relevés au cours des exercices précédents

- Le manuel de procédures de la Banque devrait être actualisé, de sorte à comporter la description des procédures en vigueur au sein de la Banque, notamment en matière de gestion des engagements de la clientèle et de gestion du personnel.
- Un manuel de traitement automatisé des données comptables devrait être rédigé, pour tenir compte des recommandations formulées par les autorités bancaires, dans la lettre d'information PCB 95-01 du 27 mars 1995.
- Les informations et les documents contenus dans les dossiers individuels de la clientèle tenus auprès des gestionnaires de comptes (états financiers certifiés pour les entreprises, copies des garanties constituées, etc.), devraient être régulièrement mises à jour, de sorte à améliorer le suivi des clients et l'analyse périodique de leurs engagements.
- La politique de renforcement des garanties prises auprès de la clientèle devrait être poursuivie par la Banque, en privilégiant la constitution de sûretés réelles.
- Les instructions d'inventaire et de clôture édictées par la Direction de la Banque, notamment celles relatives aux distributeurs automatiques de billets (DAB), devraient être intégralement respectées sur tous les sites d'exploitation de la Banque, de sorte à éviter les écarts entre les états d'inventaires des distributeurs et les soldes comptables correspondants à l'arrêté des comptes.

Respect de la réglementation prudentielle

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications relatives au respect de la réglementation bancaire.

À ce titre, nous relevons que, à l'exception du ratio de structure du portefeuille qui s'établit à 9,18 % au 31 décembre 2010 contre un minimum réglementaire de 60 %, la BICICI respecte tous les autres ratios prudentiels.

Par ailleurs, conformément à l'article 45 de l'ordonnance n° 2009-385 portant réglementation bancaire du 1er décembre 2009, nous avons vérifié les encours de crédits accordés aux personnes qui participent à la direction, à l'administration, à la gérance, au contrôle ou au fonctionnement de la Banque ainsi qu'aux entreprises privées dans lesquelles les personnes visées ci-dessus exercent des fonctions de direction, d'administration ou de gérance, ou détiennent plus du quart du capital social. Ces encours s'élèvent au 31 décembre 2010 à FCFA 4 044 millions, soit 13 % des fonds propres effectifs. Le plafond autorisé par la réglementation bancaire est de 20 %.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en Côte d'Ivoire, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Outre l'incidence éventuelle des faits exposés dans la première partie de ce rapport, la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part l'observation suivante :

En application de la loi, nous vous signalons que le rapport de gestion du Conseil d'Administration ne fait pas de mention spécifique concernant la crise post-électorale qu'a connue la Côte d'Ivoire, ainsi que ses effets sur les activités de la banque.

Abidjan, le 31 août 2011

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers
Flan Oulaï
Expert comptable diplômé

Mazars Côte d'Ivoire
Armand Fandohan
Expert comptable diplômé

Rapport spécial

Sur les conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte uniforme du Traité de l'OHADA

Mesdames, Messieurs,

En application de l'article 440 de l'Acte uniforme de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA) relatif au droit des Sociétés commerciales et du Groupement d'intérêt économique (GIE), nous vous présentons notre rapport spécial afférent aux opérations visées aux articles 438 et suivants dudit Acte, qui stipule que toute convention entre une société anonyme et l'un de ses administrateurs, directeurs généraux ou directeurs généraux adjoints, doit être soumise à l'autorisation préalable du Conseil d'administration.

Il en est de même des conventions auxquelles un administrateur ou un directeur général ou un directeur général adjoint est indirectement intéressé ou dans lesquelles il traite avec la société par personne interposée.

Sont également soumises à autorisation préalable du Conseil d'administration, les conventions intervenues entre une société et une entreprise ou une personne morale, si l'un des administrateurs ou directeur général ou directeur général adjoint de la société est propriétaire de l'entreprise ou associé indéfiniment responsable, gérant, administrateur général, administrateur général adjoint, directeur général ou directeur général adjoint de la personne morale contractante.

Cette réglementation n'est pas applicable aux opérations bancaires courantes.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation

Par ailleurs, conformément à l'article 45 de l'ordonnance n° 2009-385 portant réglementation bancaire du 1er décembre 2009, nous devons vous rendre compte des prêts et garanties consentis par la Banque à ses dirigeants, à ses principaux actionnaires ou associés ou aux entreprises privées dans lesquelles les personnes visées ci-avant exercent des fonctions de direction, d'administration ou de gérance, ou détiennent plus du quart du capital social.

Conventions conclues au cours de l'exercice 2010

Au titre de l'article 440 de l'Acte uniforme du Traité OHADA

Le Conseil d'administration ne nous a donné avis d'aucune nouvelle convention conclue au cours de l'exercice 2010.

Au titre de l'article 45 de l'ordonnance n° 2009-385 portant réglementation bancaire du 1er décembre 2009

En application de l'article 45 de l'ordonnance n° 2009-385 portant réglementation bancaire du 1er décembre 2009, nous vous informons que les en-cours des prêts ou garanties consentis au cours de la période par la BICICI à ses dirigeants, à ses principaux actionnaires, ainsi qu'aux entreprises privées dans lesquelles les personnes visées ci-dessus exercent des fonctions de direction, d'administration ou de gérance, ou détiennent plus du quart du capital social, s'élèvent globalement à FCFA 1 921 millions.

Conventions conclues au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Au titre de l'article 440 de l'Acte uniforme du Traité OHADA

En application de l'article 440 de l'Acte uniforme du Traité de l'OHADA relatif au droit des Sociétés commerciales et du GIE, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Convention de coopération technique avec BNP PARIBAS – BDDI PARTICIPATION

- Administrateur concerné

BNP PARIBAS – BDDI PARTICIPATION représentée par Monsieur Jean-Paul PICOT.

- Nature et objet

Assistance technique en faveur de la BICICI, à sa demande, selon le protocole d'accord du 11 octobre 2004 conclu entre la BICICI et BNP PARIBAS – BDDI PARTICIPATION.

- Modalités

Aux termes de cette convention, les dépenses d'assistance technique engagées sont remboursées par la BICICI. Les montants enregistrés dans les comptes de charges par la BICICI au titre de cette convention, pour l'exercice 2010, s'élèvent à FCFA 888 millions.

Convention d'assistance technique avec BICI BOURSE

- Administrateurs concernés

Messieurs Amadou KANE et Jean-François FICHAUX.

- Nature et objet

Assistance technique en faveur de la BICI BOURSE, à sa demande, suivant le contrat d'assistance technique du 30 juin 1999.

- Modalités

Au titre de cette convention, les dépenses d'assistance technique refacturées à BICI BOURSE pour l'exercice 2010 s'élèvent à FCFA 37 millions.

Convention de remboursement de frais relatifs aux administrateurs communs à la BICICI et sa filiale BICI BOURSE

- Administrateurs concernés

Messieurs Amadou KANE et Jean-François FICHAUX.

- Nature et objet

Remboursement par BICI BOURSE de frais et débours engagés par la BICICI.

- Modalités

En application de cette convention, BICI BOURSE rembourse à la BICICI la quote-part de frais de tenue de Conseil d'administration et d'Assemblée générale d'actionnaires. Au titre de cette convention, les montants refacturés à BICI BOURSE s'élèvent à FCFA 1,4 millions au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Au titre de l'article 45 de l'ordonnance n° 2009-385 portant réglementation bancaire du 1er décembre 2009

En application de l'article 45 de l'ordonnance n° 2009-385 portant réglementation bancaire du 1er décembre 2009, nous vous informons que les en-cours des prêts ou garanties consentis au cours des exercices antérieurs par la BICICI à ses dirigeants, à ses principaux actionnaires, ainsi qu'aux entreprises privées dans lesquelles les personnes visées ci-dessus exercent des fonctions de direction, d'administration ou de gérance, ou détiennent plus du quart du capital social, s'élèvent globalement à FCFA 2 123 millions.

Abidjan, le 31 août 2011

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers
Flan Oulaï
Expert comptable diplômé

Mazars Côte d'Ivoire
Armand Fandohan
Expert comptable diplômé

Rapport spécial

Sur les rémunérations exceptionnelles et remboursements de frais au profit des membres du Conseil d'administration (article 432 du Traité OHADA)

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article 432 de l'Acte uniforme de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA) relatif au droit des Sociétés commerciales et du Groupement d'intérêt économique (GIE), nous vous présentons notre rapport spécial sur les rémunérations exceptionnelles ainsi que sur les remboursements de frais au profit des membres du Conseil d'administration de la Banque Internationale pour l'Industrie et le Commerce de la Côte d'Ivoire (BICICI) au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Nous n'avons pas été informés de rémunérations ou de remboursements de frais visés à l'article précité.

Abidjan, le 31 août 2011

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers
Flan Oulai
Expert comptable diplômé

Mazars Côte d'Ivoire
Armand Fandohan
Expert comptable diplômé

Résolutions

Première résolution

L'Assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'administration, approuve ledit rapport ainsi que le bilan et le compte de résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Deuxième résolution

L'Assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport général des Commissaires aux comptes pour l'exercice 2010, prend acte et approuve ledit rapport.

Troisième résolution

L'Assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports spéciaux des Commissaires aux comptes prévus par les articles 432, 438 et suivants de l'Acte uniforme de l'OHADA portant droit des Sociétés commerciales et du Groupement d'intérêt économique, prend acte et approuve les conventions mentionnées à l'article 438 précité.

Quatrième résolution

L'Assemblée générale ordinaire approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide de l'affectation du résultat net comptable bénéficiaire de l'exercice qui se chiffre à FCFA 800 090 267 augmenté du report à nouveau de l'exercice précédent de FCFA 156 706 011 soit un bénéfice disponible de FCFA 956 796 278 comme suit :

- Dotation de 15 % à la réserve spéciale (article 27 de la loi bancaire) soit FCFA 120 013 540.
  À l'issue de cette dotation, la réserve spéciale s'élèvera à FCFA 11 932 878 023.
- Distribution définitive de FCFA 800 000 160 soit un dividende brut de FCFA 480 par action représentant 4.8 % du nominal de l'action.
- Mise en report à nouveau de FCFA 36 782 578 non distribués.

Cinquième résolution

L'Assemblée générale ordinaire ratifie la nomination de monsieur Fabien RIGUET en qualité d'Administrateur pour une durée qui prendra fin à la date de l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2011.

Sixième résolution

L'Assemblée générale ordinaire, pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, donne quitus entier et sans réserve à tous les Administrateurs, de l'exécution de leur mandat qui a pris fin ou qui expire ce jour, conformément à l'article 17 des statuts :

- BNP PARIBAS BDDI PARTICIPATION,
  représentée par M. Jean-Paul PICOT
- PROPARCO, représentée par M. Julien LEFILLEUR
- Messieurs :
  Seydou Elimane DIARRA
  Jacques Henri WAHL
  Amadou KANE
  Pathé DIONE
  Gérard MANGOUA
  Philippe SECHAUD
  Jean-François FICHAUX
  Fabien RIGUET à partir du 17 août 2011

Septième résolution

L'Assemblée générale ordinaire, conformément à l'article 17 des statuts, nomme un nouvel Administrateur et renouvelle le mandat des Administrateurs ci-après, pour une durée qui prendra fin lors de l'Assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011 :

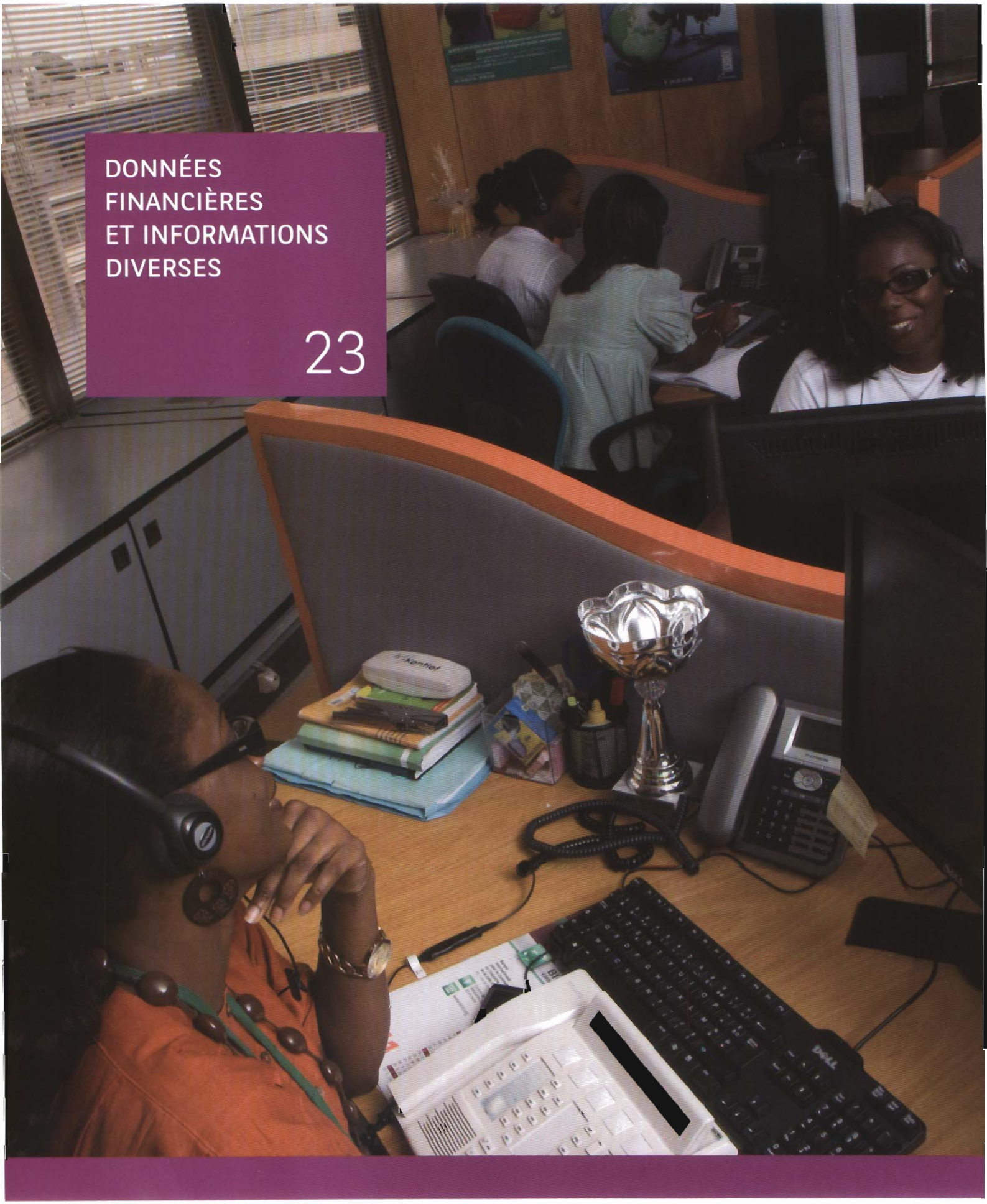
- BNP PARIBAS BDDI PARTICIPATIONS,
  représentée par M. Jean-Paul PICOT
- PROPARCO, représentée par M. Julien LEFILLEUR
- Messieurs :
  Seydou Elimane DIARRA
  Jacques Henri WAHL
  Jean-François FICHAUX
  Amadou KANE
  Pathé DIONE
  Gérard MANGOUA
  Philippe SECHAUD
  Fabien RIGUET

Huitième résolution

L'Assemblée générale ordinaire, conformément à l'article 431 de l'Acte uniforme OHADA portant droit des Sociétés commerciales et du Groupement d'intérêt économique, décide d'allouer aux Administrateurs en rémunération de leurs activités, à titre d'indemnité de fonction, la somme globale de FCFA 76 000 000.
Le Conseil d'administration répartira librement ces indemnités entre ses membres.

Neuvième résolution

L'Assemblée générale ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès verbal des présentes en vue d'accomplir les formalités prescrites par la loi.



DONNÉES FINANCIÈRES ET INFORMATIONS DIVERSES

23

BILAN ACTIF

	MONTANTS NETS 31/12/09	MONTANTS NETS 31/12/10
CAISSE	**8 938 806 529**	**12 333 212 834**
CRÉANCES INTERBANCAIRES	**65 607 723 910**	**74 372 435 755**
- A vue	48 607 723 638	57 372 435 483
. Banques Centrales	30 901 659 172	28 445 022 852
. Trésor Public, CCP		-
. Autres Établissements de Crédit	17 706 064 466	28 927 412 631
- A terme	17 000 000 272	17 000 000 272
CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	**200 317 592 701**	**220 976 112 421**
- Portefeuille d'Effets Commerciaux	4 939 882 864	4 949 374 359
. Crédits de Campagne	-	-
. Crédits Ordinaires	4 939 882 864	4 949 374 359
- Autres Concours à la Clientèle	114 611 865 495	142 587 321 834
. Crédits de Campagne	2 657 170 005	8 547 124 003
. Crédits Ordinaires	111 954 695 490	134 040 197 831
- Comptes ordinaires Débiteurs	80 765 844 342	73 439 416 228
- Affacturage	-	-
TITRES DE PLACEMENT	**20 765 815 000**	**25 386 260 000**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	**1 501 191 271**	**1 498 047 771**
CRÉDIT-BAIL ET OPÉRATIONS ASSIMILÉES	**8 872 251 600**	**8 038 935 114**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**1 062 825 692**	**2 319 442 183**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**6 843 673 663**	**8 632 063 311**
ACTIONNAIRES OU ASSOCIÉS		-
AUTRES ACTIFS	**3 005 964 429**	**3 183 369 966**
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS	**5 850 801 297**	**5 933 082 581**
TOTAL ACTIF	**322 766 646 092**	**362 672 961 936**

HORS BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2010

ENGAGEMENTS DONNÉS	31/12/09	31/12/10
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT		
- En faveur d'Établissements de Crédit	0	0
- En faveur de la Clientèle	8 314 317 663	8 243 358 990
ENGAGEMENTS DE GARANTIE		
- D'ordre d'Établissements de Crédit	0	0
- D'ordre de la Clientèle	40 611 834 636	36 612 345 894
ENGAGEMENTS SUR TITRES		

BILAN PASSIF

	MONTANTS NETS 31/12/09	MONTANTS NETS 31/12/10
DETTES INTERBANCAIRES	**1 852 853 970**	**1 553 989 572**
- A vue	1 684 099 096	1 357 402 672
. Trésor Public, CCP	-	-
. Autres Établissements de Crédit	1 684 099 096	1 357 402 672
- A terme	168 754 874	196 586 900
DETTES À L'ÉGARD DE LA CLIENTÈLE	**254 848 545 544**	**292 017 743 829**
- Comptes d'Épargne à vue	81 854 627 109	90 200 938 341
- Comptes d'Épargne à terme	13 670 220 603	16 064 385 059
- Bons de Caisse	500 000 000	500 000 000
- Autres dettes à vue	109 766 785 462	136 019 911 887
- Autres dettes à terme	49 056 912 370	49 232 508 542
DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE	-	-
AUTRES PASSIFS	**15 268 850 530**	**21 133 200 646**
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS	**5 597 807 329**	**3 934 891 759**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**4 851 345 378**	**4 648 419 569**
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT		
FONDS AFFECTÉS		
FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX		**6 237 384 553**
CAPITAL OU DOTATIONS	**16 666 670 000**	**16 666 670 000**
PRIMES LIÉES AU CAPITAL	**1 852 934 149**	**1 852 934 149**
RÉSERVES	**12 231 559 778**	**13 670 931 581**
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION		
REPORT À NOUVEAU (+/-)	**267 391**	**156 706 011**
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (+/-)	**9 595 812 023**	**800 090 267**
TOTAL PASSIF	**322 766 646 092**	**362 672 961 936**

HORS BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2010

ENGAGEMENTS REÇUS	31/12/09	31/12/10
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT		
- Reçus d'Établissements de Crédit	0	0
ENGAGEMENTS DE GARANTIE		
- Reçus d'Établissements de Crédit	31 270 375 509	36 487 026 919
- Reçus de la Clientèle	233 917 651 926	80 633 082 496
ENGAGEMENTS SUR TITRES		

COMPTE DE RÉSULTAT CHARGES

	31/12/09	31/12/10
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES	**4 590 681 765**	**4 882 612 614**
- Intérêts et Charges Assimilées sur Dettes interbancaires	15 544 645	39 800 000
- Intérêts et Charges Assimilées sur Dettes à l'égard de la clientèle	4 575 137 120	4 842 812 614
- Intérêts et Charges Assimilées sur Dettes représentées par un Titre	-	-
- Autres Intérêts et Charges Assimilées	-	-
CHARGES SUR CRÉDIT-BAIL ET OPÉRATIONS ASSIMILÉES	**5 890 555 673**	**5 414 247 063**
COMMISSIONS	**478 163 217**	**559 051 214**
CHARGES SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES	**63 673 017**	**122 350 262**
- Charges sur Titres de Placement	-	-
- Charges sur Opérations de Change	34 359 567	41 759 042
- Charges sur Opérations de Hors Bilan	29 313 450	80 591 220
CHARGES DIVERSES D'EXPLOITATION BANCAIRE	**16 441 107**	**13 838 261**
ACHATS DE MARCHANDISES	-	-
STOCKS VENDUS	-	-
VARIATIONS DE STOCKS DE MARCHANDISES	-	-
FRAIS GÉNÉRAUX D'EXPLOITATION	**17 578 482 692**	**17 509 635 160**
- Frais de Personnel	7 286 987 516	7 406 866 707
- Autres Frais Généraux	10 291 495 176	10 102 768 453
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	**1 876 146 937**	**1 986 327 864**
SOLDE EN PERTE DES CORRECTIONS DE VALEUR SUR CRÉANCES ET DU HORS BILAN	-	**415 227 104**
EXCÉDENT DES DOTATIONS / REPRISES DU FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉN.	-	**6 237 384 553**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**693 112 562**	**553 949 268**
PERTES SUR EXERCICES ANTÉRIEURS	**291 003 795**	**316 245 026**
IMPÔT SUR LE BÉNÉFICE	**2 663 102 625**	**1 309 919 069**
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE	**9 595 812 023**	**800 090 267**
TOTAL	**43 737 175 413**	**40 120 877 725**

COMPTE DE RÉSULTAT PRODUITS

	31/12/09	31/12/10
INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉES	**17 917 121 507**	**17 865 678 221**
- Intérêts et Produits Assimilées sur Créances interbancaires	480 335 969	346 968 803
- Intérêts et Produits Assimilées sur Créances sur la clientèle	17 252 538 358	17 384 298 977
- Intérêts et Produits Assimilées sur Titres d'Investissement	8 105 173	-
- Autres Intérêts et Produits Assimilées	176 142 007	134 410 441
PRODUITS SUR CRÉDIT-BAIL ET OPÉRATIONS ASSIMILÉES	**6 896 109 399**	**6 385 803 817**
COMMISSIONS	**9 306 657 427**	**9 249 624 977**
PRODUITS SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES	**3 355 410 333**	**3 526 555 242**
- Produits sur Titres de Placement	1 432 329 964	1 423 556 084
- Dividendes et Produits Assimilés	534 069 547	396 585 940
- Produits sur Opérations de Change	549 833 209	862 900 303
- Produits sur Opérations de Hors Bilan	839 177 613	843 512 915
PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION BANCAIRE	**1 767 073 951**	**1 673 097 664**
MARGES COMMERCIALES	-	-
VENTES DE MARCHANDISES	-	-
VARIATIONS DE STOCKS DE MARCHANDISES	-	-
PRODUITS GÉNÉRAUX D'EXPLOITATION	**1 019 512 724**	**896 568 583**
REPRISES D'AMORTISSEMENTS ET DE PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	**4**	-
SOLDE EN BÉNÉFICE DES CORRECTIONS DE VALEUR SUR CRÉANCES ET DU HORS BILAN	**1 700 175 040**	-
EXCÉDENT DES REPRISES / DOTATIONS DU FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉN.	-	-
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**1 138 013 980**	**164 733 130**
PROFITS SUR EXERCICES ANTÉRIEURS	**637 101 048**	**358 816 091**
PERTE DE L'EXERCICE		
TOTAL	**43 737 175 413**	**40 120 877 725**

RÉPARTITION DU CAPITAL

En millions FCFA	PARTICIPATION IVOIRIENNE			PARTICIPATION ÉTRANGÈRE						
ORIGINE	ÉTAT	PRIVÉS	TOTAL	SFOM	BNPP	BNP BDDI	PARIB INT	SIFIDA	TOTAL	TOTAL GÉNÉRAL
MARS 1962										
Nombre d'actions	2 000		2 000	10 980	7 020				18 000	20 000
Montants	20	0	20	110	70	0	0	0	180	200
%	10,00	0,00	10,00	54,90	35,10	0,00	0,00	0,00	90,00	100,00
OCTOBRE 1966										
Nombre d'actions	3 000		3 000	16 470	10 530				27 000	30 000
Montants	30	0	30	165	105	0	0	0	270	300
%	10,00	0,00	10,00	54,90	35,10	0,00	0,00	0,00	90,00	100,00
OCTOBRE 1969										
Nombre d'actions	5 025		5 025	25 490	19 485				44 975	50 000
Montants	50	0	50	255	195	0	0	0	450	500
%	10,05	0,00	10,05	50,98	38,97	0,00	0,00	0,00	89,95	100,00
24 JUILLET 1971										
Nombre d'actions	38 240		38 240	20 990	15 770				36 760	75 000
Montants	382	0	382	210	158	0	0	0	368	750
%	50,99	0,00	50,99	27,99	21,03	0,00	0,00	0,00	49,01	100,00
FEVRIER 1973										
Nombre d'actions	61 184		61 184	33 584	15 770				36 760	75 000
Montants	612	0	612	336	158	0	0	0	368	750
%	50,99	0,00	50,99	27,99	21,03	0,00	0,00	0,00	49,01	100,00
SEPTEMBRE 1975										
Nombre d'actions	61 500	15 000	76 500	42 000	31 500				73 500	150 000
Montants	615	150	765	420	315	0	0	0	735	1 500
%	41,00	10,00	51,00	28,00	21,00	0,00	0,00	0,00	49,00	100,00
NOVEMBRE 1976										
Nombre d'actions	39 000	37 500	76 500	42 000	31 500				73 500	150 000
Montants	390	375	765	420	315	0	0	0	735	1 500
%	26,00	25,00	51,00	28,00	21,00	0,00	0,00	0,00	49,00	100,00
MAI 1977										
Nombre d'actions	52 000	50 000	102 000	56 000	42 000				98 000	200 000
Montants	520	500	1 020	560	420	0	0	0	980	2 000
%	26,00	25,00	51,00	28,00	21,00	0,00	0,00	0,00	49,00	100,00
JUILLET 1978										
Nombre d'actions	76 857	76 143	153 000	84 000	63 000				147 000	300 000
Montants	769	761	1 530	840	630	0	0	0	1 470	3 000
%	25,62	25,38	51,00	28,00	21,00	0,00	0,00	0,00	49,00	100,00
AVRIL 1981										
Nombre d'actions	94 182	109 818	204 000	112 000	84 000				196 000	400 000
Montants	942	1 098	2 040	1 120	840	0	0	0	1 960	4 000
%	23,55	27,45	51,00	28,00	21,00	0,00	0,00	0,00	49,00	100,00
AVRIL 1986										
Nombre d'actions	117 721	137 279	255 000	140 000	105 000				245 000	500 000
Montants	1 177	1 373	2 550	1 400	1 050	0	0	0	2 450	5 000
%	23,54	27,46	51,00	28,00	21,00	0,00	0,00	0,00	49,00	100,00
JUILLET 1988										
Nombre d'actions	176 550	205 950	382 500	210 000	157 500				367 500	750 000
Montants	1 766	2 060	3 825	2 100	1 575	0	0	0	3 675	7 500
%	23,54	27,46	51,00	28,00	21,00	0,00	0,00	0,00	49,00	100,00
JANVIER 1995										
Nombre d'actions	150 000	205 950	355 950	210 000	157 500			26 550	394 050	750 000
Montants	1 500	2 060	3 560	2 100	1 575	0	0	266	3 941	7 500
%	20,00	27,46	47,46	28,00	21,00	0,00	0,00	3,54	52,54	100,00
AVRIL 1995										
Nombre d'actions	200 000	274 600	474 600	280 000	210 000			35 400	525 400	1 000 000
Montants	2 000	2 746	4 746	2 800	2 100	0	0	354	5 254	10 000
%	20,00	27,46	47,46	28,00	21,00	0,00	0,00	3,54	52,54	100,00

En millions FCFA	PARTICIPATION IVOIRIENNE			PARTICIPATION ÉTRANGÈRE						
ORIGINE	ÉTAT	PRIVÉS	TOTAL	SFOM	BNPP	BNP BDDI	PARIB INT	SIFIDA	TOTAL	TOTAL GÉNÉRAL
AVRIL 1997										
Nombre d'actions	300 000	411 900	711 900	420 000	315 000			53 100	788 100	1 500 000
Montants	3 000	4 119	7 119	4 200	3 150	0	0	531	7 881	15 000
%	20,00	27,46	47,46	28,00	21,00	0,00	0,00	3,54	52,54	100,00
MARS 2000										
Nombre d'actions	300 000	361 127	661 127	420 000	365 773			53 100	838 873	1 500 000
Montants	3 000	3 611	6 611	4 200	3 658	0	0	531	8 389	15 000
%	20,00	24,08	44,08	28,00	24,38	0,00	0,00	3,54	55,92	100,00
MARS 2001										
Nombre d'actions	300 000	335 864	635 864	420 000	391 036			53 100	864 136	1 500 000
Montants	3 000	3 359	6 359	4 200	3 910	0	0	531	8 641	15 000
%	20,00	22,39	42,39	28,00	26,07	0,00	0,00	3,54	57,61	100,00
DÉCEMBRE 2001										
Nombre d'actions	300 000	361 811	661 886	420 000	531 681			53 100	1 004 781	1 666 667
Montants	3 000	3 618	6 619	4 200	5 317	0	0	531	10 048	16 666,7
%	18,00	21,71	39,71	25,20	31,90	0,00	0,00	3,19	60,29	100,00
MARS 2003										
Nombre d'actions	150 000	511 886	661 886	420 000	391 046		140 635	53 100	1 004 781	1 666 667
Montants	1 500	5 119	6 619	4 200	3 910	0	1 406	531	10 048	16 666,7
%	9,00	30,71	39,71	25,20	23,46	0,00	8,44	3,19	60,29	100,00
SEPTEMBRE 2004										
Nombre d'actions		541 886	541 886		931 046		140 635	53 100	1 124 781	1 666 667
Montants	0	5 419	5 419	0	9310	0	1 406	531	11 248	16 666,7
%	0,00	32,51	32,51	0,00	55,86	0,00	8,44	3,19	67,49	100,00
16 NOVEMBRE 2005										
Nombre d'actions		541 886	541 886			931 046	140 635	53 100	1 124 781	1 666 667
Montants	0	5 419	5 419	0	0	9 310	1 406	531	11 333	16 666,7
%	0,00	32,51	32,51	0,00	0,00	55,86	8,44	3,19	67,49	100,00
31 MARS 2006										
Nombre d'actions		541 886	541 886		140 635	984 146			1 124 781	1 666 667
Montants	0	5 419	5 419	0	1 406	9 841	0	0	11 333	16 666,7
%	0,00	32,51	32,51	0,00	8,44	59,05	0,00	0,00	67,49	100,00
2007										
Nombre d'actions	0	541 886	541 886	0	140 635	984 146	0	0	1 124 781	1 666 667
Montants	0	5 419		0	1 406	9 841	0	0		
%	0,00	32,51	32,51	0,00	8,44	59,05	0,00	0,00	67,49	100,00

En millions FCFA	PARTICIPATION IVOIRIENNE			PARTICIPATION ÉTRANGÈRE							
ORIGINE	ÉTAT	PRIVÉS	TOTAL	SFOM	BNPP	BNP BDDI	PARIB INT	SIFIDA	PROPARCO	TOTAL	TOTAL GÉNÉRAL
2008											
Nombre d'actions	0	541 886	541 886	0	12 302	984 146	0	0	128 333	1 124 781	1 666 667
Montants	0	5 419		0	123	9 841	0	0	1 283		
%	0,00	32,51	32,51	0,00	0,74	59,05	0,00	0,00	7,70	67,49	100,00
2009											
Nombre d'actions	0	541 886	541 886	0	12 302	984 146	0	0	128 333	1 124 781	1 666 667
Montants	0	5 419		0	123	9 841	0	0	1 283		
%	0,00	32,51	32,51	0,00	0,74	59,05	0,00	0,00	7,70	67,49	100,00
2010											
Nombre d'actions	0	541 886	541 886	0	12 302	984 146	0	0	128 333	1 124 781	1 666 667
Montants	0	5 419		0	123	9 841	0	0	1 283		
%	0,00	32,51	32,51	0,00	0,74	59,05	0,00	0,00	7,70	67,49	100,00

BNPP : BNP PARIBAS - BNP BDDI : BNP BDDI PARTICIPATIONS - PARIB INT : PARIBAS INTERNATIONAL

ÉVOLUTION DU CAPITAL

ANNÉE	NATURE DE L'OPÉRATION	MONTANT DES VARIATIONS DE CAPITAL			
		APPORTS EN NUMÉRAIRES	INCORPORATIONS DE RÉSERVES	APPORTS D'ACTIFS	MONTANT DU CAPITAL
1962	**CRÉATION DE LA BICICI**	200 000 000			200 000 000
1966	**CRÉATION DE 10 000 ACTIONS NOUVELLES,** une nouvelle action pour deux anciennes émises au pair	100 000 000			300 000 000
1969	**CRÉATION DE 5 000 ACTIONS NOUVELLES,** une nouvelle action pour six anciennes, distribution gratuite **Création de 15 000 actions,** une nouvelle action pour deux anciennes, émission au pair	150 000 000	50 000 000		500 000 000
1971	**CRÉATION DE 25 000 ACTIONS NOUVELLES,** une nouvelle action pour deux anciennes émises au pair	250 000 000			750 000 000
1973	**CRÉATION DE 10 000 ACTIONS NOUVELLES,** deux nouvelles actions pour quinze anciennes, distribution gratuite **Création de 35 000 actions,** sept actions nouvelles pour quinze anciennes, émission au pair	350 000 000	100 000 000		1 200 000 000
1975	**CRÉATION DE 30 000 ACTIONS NOUVELLES,** une nouvelle action pour quatre anciennes, émission au pair	300 000 000			1 500 000 000
1977	**CRÉATION DE 50 000 ACTIONS NOUVELLES,** une nouvelle action pour trois anciennes, émission au pair		500 000 000		2 000 000 000
1978	**CRÉATION DE 100 000 ACTIONS NOUVELLES,** une nouvelle action pour deux anciennes, émission au pair	1 000 000 000			3 000 000 000
1981	**CRÉATION DE 100 000 ACTIONS NOUVELLES,** une nouvelle action pour trois anciennes, émission au pair		1 000 000 000		4 000 000 000
1986	**CRÉATION DE 100 000 ACTIONS NOUVELLES,** une nouvelle action pour quatre anciennes, émission au pair		1 000 000 000		5 000 000 000
1988	**CRÉATION DE 250 000 ACTIONS NOUVELLES,** une nouvelle action pour deux anciennes, émission au pair		2 500 000 000		7 500 000 000
1995	**CRÉATION DE 250 000 ACTIONS NOUVELLES,** une nouvelle action pour trois anciennes, émission au pair		2 500 000 000		10 000 000 000
1997	**CRÉATION DE 500 000 ACTIONS NOUVELLES,** une nouvelle action pour deux anciennes, émission au pair		5 000 000 000		15 000 000 000
2001	**CRÉATION DE 166 667 ACTIONS NOUVELLES,** suite à la fusion-absorption de Paribas-CI, émission au pair			1 666 670 000	16 666 670 000
	TOTAL	2 350 000 000	12 650 000 000	1 666 670 000	16 666 670 000

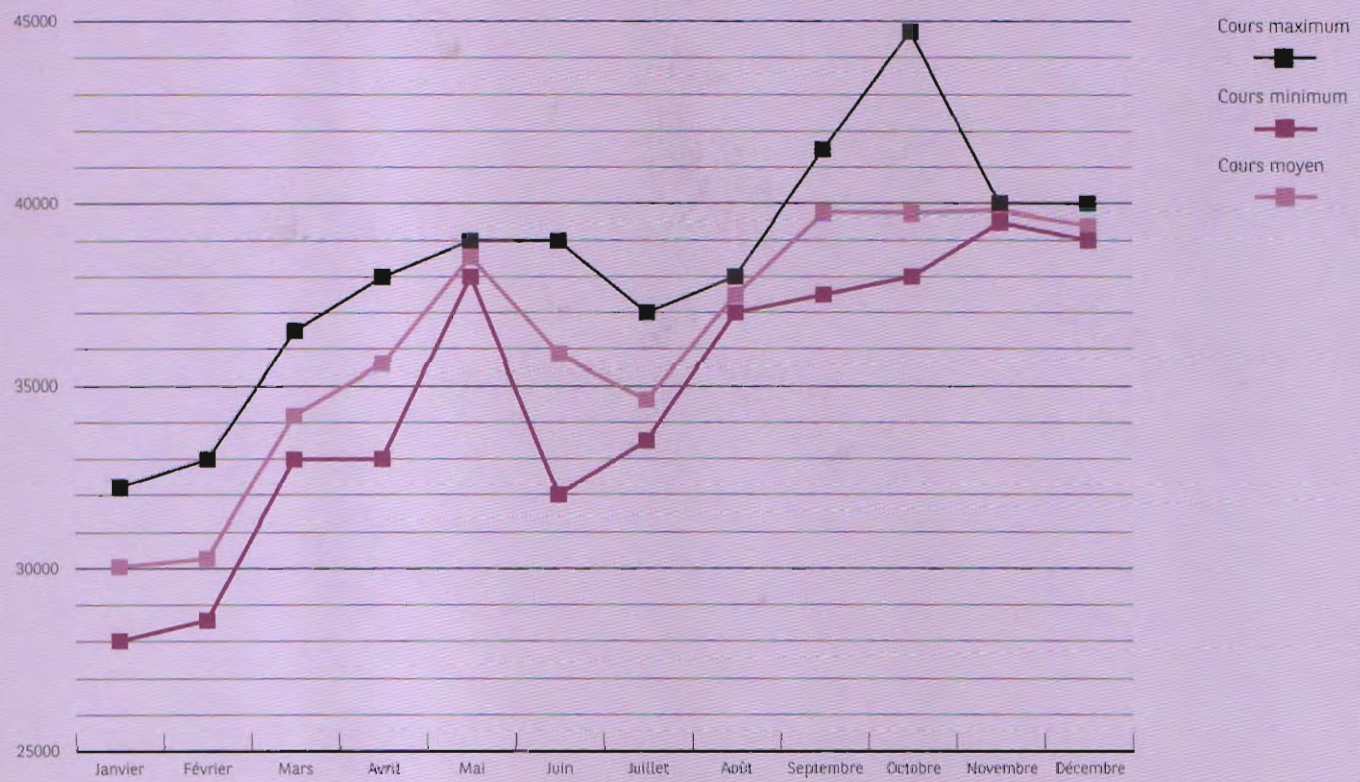
ÉVOLUTION DES DIVIDENDES DISTRIBUÉS DEPUIS 1971

DATE DE PAIEMENT	EXERCICE	MONTANT BRUT/ACTION	% NOMINAL	AUGMENTATION CONCOMMITANTE DU CAPITAL SOCIAL
28.02.1972	70/71	1 000	10	
10.12.1973	71/72	1 000	10	2 actions gratuites pour 15 anciennes
01.01.1974	72/73	1 000	10	
21.02.1975	73/74	1 000	10	
04.03.1976	74/75	1 000	10	
01.04.1977	75/76	1 000	11	1 action gratuite pour 3 anciennes
01.04.1978	76/77	1 400	14	Augmentation en numéraire 1 pour 2
01.04.1979	77/78	1 400	14	(1)
	77/78	350	14	(2)
01.04.1980	78/79	1 500	15	
01.04.1981	79/80	1 500	15	1 action gratuite pour 3 anciennes
01.04.1982	80/81	1 500	15	(1)
	80/81	750	15	(2)
01.04.1983	81/82	600	6	
01.04.1987	85/86	700	7	(1)
	85/86	350	7	(2)
01.04.1988	86/87	700	7	1 action gratuite pour 2 anciennes
01.04.1989	87/88	700	7	
01.04.1990	88/89	700	7	
01.04.1992	90/91	1 070	10 ,70	
01.04.1993	91/92	1 000	10	
23.03.1994	92/93	1 200	12	
17.03.1995	93/94	1 500	15	1 action gratuite pour 3 anciennes
05.04.1996	94/95	3 000	30	
23.04.1997	1996	4 000	40	1 action gratuite pour 2 anciennes
23.04.1998	1997	2 667	26,67	
14.05.1999	1998	1 500	15	
30.05.2000	1999	1 500	15	
30.05.2001	2000	2 000	20	
16.05.2002	2001	1 560	16	
30.05.2003	2002	1 200	12	
22.04.2005	2004	4 230	42	
20.07.2006	2005	900	9	
06.07.2007	2006	2 650	27	
27.06.2008	2007	2 720	27,2	
29.05.2009	2008	4 050	40,5	
07.06.2010	2009	4 800	48	
2011	2010	480	4,8	

(1) Dividende payé au titre des actions anciennes
(2) Dividende payé au titre des actions nouvelles

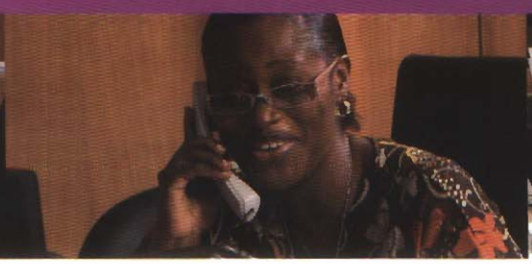
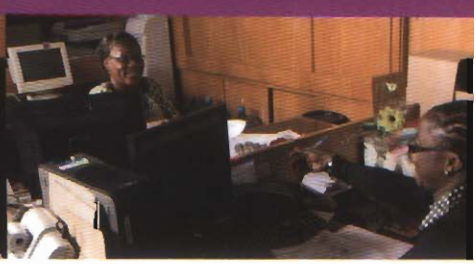
ÉVOLUTION DU COURS DE L'ACTION BICICI EN 2010

	COURS MAXIMUM	COURS MINIMUM	COURS MOYEN	VOLUME TOTAL ECHANGE	VOLUME MOYEN JOURNALIER
Janvier	32 235	28 010	30 054	1 470	74
Février	33 005	28 575	30 279	735	39
Mars	36 500	32 990	34 187	1 449	63
Avril	38 000	33 000	35 592	1 553	74
Mai	39 000	38 000	38 548	766	36
Juin	39 000	32 000	35 857	408	19
Juillet	37 010	33 500	34 621	924	42
Août	38 000	37 000	37 484	1 083	49
Septembre	41 500	37 500	39 755	1 238	56
Octobre	44 720	38 000	39 741	418	20
Novembre	40 000	39 495	39 810	539	27
Décembre	40 000	39 000	39 412	790	34



LES RESPONSABLES MÉTIERS

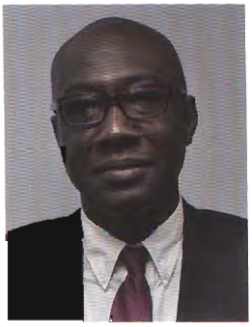
33



Awa TRAORÉ
DIRECTRICE ADJOINTE
DE LA CLIENTÈLE
DES ENTREPRISES
ET DES INSTITUTIONNELS

Yéri SECK
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT



Yell PALM
DIRECTRICE DE
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE





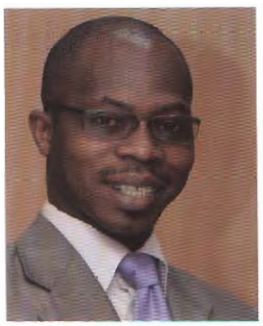
Innocent NDA
DIRECTEUR DES FINANCES



Aboubakary GUIRO
SENIOR BANKER



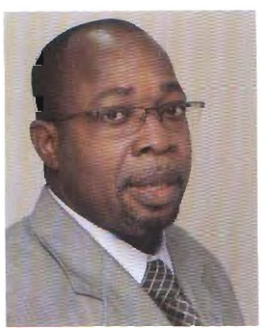
Pafolo COULIBALY
RESPONSABLE DE LA DIRECTION
DU CONTRÔLE OPÉRATIONNEL



Aboubakar TOURÉ
RESPONSABLE
DU CONTRÔLE DE CRÉDIT
ET REPORTING



Fabrice AKA
RESPONSABLE
DU TRADE CENTER



Dibanan TRAORÉ
RESPONSABLE
DE LA TRÉSORERIE

Francoise TEHUA NGUESSAN
RESPONSABLE DES ACHATS /
SYSTÈMES MANAGEMENT
DE LA QUALITÉ





Eba Serge-Arnauld KANGA
DIRECTEUR DES SYSTÈMES
D'INFORMATION



Ackin GNELBIN
DIRECTEUR DE L'AGENCE
DE PRODUCTION
ET D'APPUI COMMERCIAL

Fonninan SORO
DIRECTEUR DE L'ORGANISATION





Mesmin Scienlinbien COULIBALY
DIRECTEUR DES OPÉRATIONS AGENCES



François KOFFI
DIRECTEUR ADJOINT CHARGE
DE LA CLIENTÈLE DES
PROFESSIONNELS

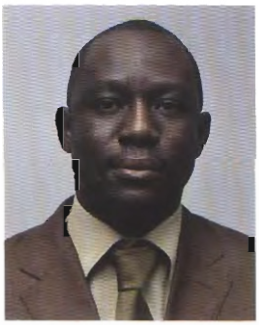


Ismahill DIABY
DIRECTEUR ADJOINT CHARGE
DE LA CLIENTÈLE DES
PARTICULIERS

Amany KOUADIO
RESPONSABLE DES RELATIONS
TECHNIQUES CLIENTÈLE



Youssouf DORE
RESPONSABLE MARKETING





Liliane SANOGO
RESPONSABLE DE
LA COMMUNICATION



Anais-Kadia DIABY
RESPONSABLE DU CENTRE DE
RELATIONS CLIENTS



BICICI
GROUPE BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change www.bicici.org

BANQUE INTERNATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE DE LA CÔTE D'IVOIRE
Siège social : av. Franchet d'Espérey - 01 BP 1298
Abidjan 01, Côte d'Ivoire
Tél. : +225 20 20 16 00 - Fax : +225 20 20 17 00